

**LA REVUE TUNISIENNE DE SCIENCES SOCIALES.** — Université de Tunis, Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales, 23, rue d'Espagne Année 1967.

LA REVUE TUNISIENNE DE SCIENCES SOCIALES, qui paraît, en 1967, pour la 4<sup>ème</sup> année, occupe dans l'éventail, au demeurant limité, des revues scientifiques maghrébines, une place tout à fait centrale. Seule revue à être à la fois, en fait et en droit, multi-disciplinaire, puisqu'elle est avant tout l'organe du Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales (1), elle tient de cette particularité sa diversité et son unité. Son comité de rédaction a très peu varié en quatre ans, et son directeur changé une fois seulement, au début de l'année 1967 justement (2). C'est ce qui lui permet sans doute de durer avec régularité, en s'améliorant nettement quant à la présentation, sans donner de signes d'essoufflement quant au contenu.

Le rythme trimestriel, atteint en 1966, semble devoir se poursuivre avec régularité maintenant. De format classique (15 × 23,5), la maquette de couverture est la même depuis sa fondation : blanche avec une vignette verte contenant le sommaire, elle est simple et bien venue.

\*  
\*\*  
\*  
\*\*

En 1967, la Revue nous a donné ses numéros 9, 10, 11 et 12 (3). Le numéro 11 constitue en fait les actes du troisième séminaire de

(1) le CERES 23, rue d'Espagne, est rattaché à l'Université de Tunis et comprend six sections Démographie, Economie, Géographie, Droit, Linguistique et Sociologie.

(2) Il s'agit de M. Chedly AYARI, chef de la Section Economie du CERES et doyen de la Faculté de Droit de Tunis, qui remplace M. Mustapha FILIALI, fondateur du CERES et de la Revue, appelé au B.I.T. On peut regretter, cependant, que les éditeurs n'aient pas cru nécessaire d'adopter une pagination continue et une tommaison par année, habitude de plus en plus répandue et qui comme on sait, facilite grandement la recherche bibliographique, de même qu'on peut déplorer que chacun des numéros soit de taille différente (différence légère mais sensible en collection) et que la composition du dos des fascicules soit si négligée : le titre, le numéro de la livraison et l'année, sont présentés douze fois de manière fantaisiste).

(3) On peut considérer le n° 12, dont la couverture porte « Janvier 68 », comme faisant partie de l'année 1967 pour tenir compte à la fois de l'*Index Bibliographique* 1964-68 de la Revue et du *Rapport d'activité* 1966/67 du CERES qui l'indique tous deux comme faisant partie de l'année 1967. Par ailleurs, comme il est loin le meilleur numéro depuis la création de la revue, du moins au regard des critères que j'ai retenus, il serait dommage de n'en point parler dès maintenant.

sociologie (les mutations actuelles de la famille au Maghreb, Tunis, Décembre 1966). Chacun des numéros est composée de deux parties :

- des *articles* (4, 5 ou 6 suivant les livraisons),
- des *notes et documents* (textes brefs, Comptes-rendus de congrès ou de séminaires).

Les numéros 10 et 12 comprennent également une « Revue (critique) des livres » ( respectivement de six et quatre titres).

Ces *notes et documents* ainsi que la bibliographie critique, semblent être une innovation de l'année 1967. Aussi commencerais-je par elles.

Toute revue scientifique doit remplir, dans des proportions variables, une fonction d'information à la fois du public extérieur et du public intérieur, et une fonction de diffusion de la « matière première scientifique » inédite. Ainsi faut-il se réjouir de ce que la R.T.S.S. ait compris assez vite qu'elle avait une mission à remplir que celle, très importante toutefois, de diffuser les textes inédits des chercheurs du CERES. Au terme d'une année d'efforts, dans ce domaine de l'information qu'en est-il ? Nous trouverons dans cette partie quatre sortes de textes différents, ce qui ne constitue pas à première vue un défaut, puisque c'est la loi-même du genre (et à cet égard, la Revue Population, dont une bonne partie est un fourre-tout très riche de documents de toutes sortes) :

- des textes très courts pour faire des articles, texte de conférence ou état d'une question (BB 16, 22),
- des commentaires de documents officiels à diffusion limitée (BB 20, 21),
- des comptes-rendus de congrès nationaux ou internationaux (BB 18, 24, 25, 26),
- des comptes-rendus d'ouvrages plus ou moins longs et passionnés (BB 17, 19).

Les commentaires de documents officiels sont évidemment très utiles. Il s'agit ici d'une part, du Plan Comptable général Tunisien, d'autre part, d'une enquête du Service des Statistiques agricoles sur les Coopératives de production du nord. Il est très précieux pour le public extérieur, que nous sommes, mais aussi pour le public intérieur, que soient au moins signalés sinon commentés ce qui est encore mieux quand ils paraissent, les documents officiels les plus importants. Bien souvent, une masse considérable d'informations, statistiques au moins, demeure ignorée du public et des chercheurs parce qu'elle ne franchit pas les murs des ministères.

De la même manière, il est très important que soient connues les conclusions des séminaires nationaux sur des problèmes économiques ou sociaux. En effet, la presse, quotidienne ou hebdomadaire, dans laquelle ces séminaires sont signalés, ne constitue pas toujours une source de documentation très accessible.

Trois rencontres internationales, un colloque maghrébin et un Séminaire Tunisien ont donné lieu à des comptes-rendus.

Il s'agit du Séminaire organisé à Tunis par l'Ecole nationale d'Administration en Juin 1967, sur les problèmes de l'épargne en Tunisie, du premier colloque de Sociologie Maghrébine organisé à Rabat en Juin 1967, sur « les mutations sociales au Maghreb » et des rencontres d'Evian, VIème congrès mondial de sociologie, septembre 1966, Pittsburgh « urbanisme et développement dans les pays sous-développés » et Montréal, 3ème colloque de l'AUELF sur la recherche universitaire. On peut trouver dans les numéros 9 et 10, les communications de Zghal et Stambouli, à Evian et à Pittsburgh, ce qui ajoute de l'intérêt au compte-rendu des Congrès eux-mêmes.

Restent enfin les comptes-rendus d'ouvrages. Seuls les trois plus longs (et qui en fait ne se donnent pas comme tels, mais plutôt comme des études) nous ont paru convaincants. Ce sont ceux de Skik (BB 23), Baccouche (BB 17) et Charrad et Stambouli (BB 19).

Les autres ouvrages analysés ne sont pas très récents, sans qu'un parti pris quelconque justifie leur rassemblement. Il ne semble pas en somme qu'une intention bien déterminée ait présidé à ce tri. Il est certain qu'il est difficile de mener à bien une entreprise bibliographique, quand les ouvrages ne parviennent pas, ou parviennent longtemps après leur parution, et dont leur recension dans les Revues internationales que par ailleurs tout le public informé lit. Le risque est grand alors de faire double emploi, ou d'être rapidement anachronique.

Peut-être s'agit-il alors, d'une part, de permettre aux nationaux de donner leur point de vue sur la littérature qui les met en cause et, Dieu sait si elle est abondante d'autre part, de procéder à la collecte des titres parus dans le pays, documents officiels mais introuvables et souvent même ignorés, travaux universitaires enfin, thèses, diplômes, mémoires qui resteront longtemps et le plus souvent définitivement inédits. Je sais bien que beaucoup de ces derniers titres, par exemple, figurent dans le « Rapport d'activités 1966-67 et Programme des travaux de recherche 1967-68 ». Mais nous n'avons là d'une part, que les travaux du CERES, et d'autre part, ce rapport est appelé de par sa nature, à une diffusion trop limitée pour qu'il ne soit pas utile de les faire figurer également dans la Revue.

Côté information donc, beaucoup reste à faire puisqu'il ne s'agit là que d'un début. Il faudrait que la Revue Tunisienne de Sciences Sociales sache que nous attendons beaucoup d'elle sur ce terrain, car elle semble pouvoir donner beaucoup.

\*  
|\*|\*  
\*

II *Les articles* — Les n<sup>os</sup> 9, 10 et 12 groupent au total 15 articles, (5 d'Economie, 4 de Sociologie, 2 de Démographie, 2 de Géographie, 1 de Linguistique et 1 de Droit Public), de 13 auteurs différents, ce qui prouve l'existence d'un personnel scientifique assez varié et nombreux.

Plus des deux tiers des articles sont rédigés par des auteurs tunisiens, plus des deux tiers également par des chercheurs-membres du CERES, sans que ces deux caractéristiques soient superposables. On peut donc considérer que la R.T.S.S. est un assez fidèle miroir de la recherche tunisienne (1). C'est en tant que telle me semble-t-il qu'il faut la juger.

Quelles préoccupations la recherche tunisienne porte-t-elle donc en 1967 ?

Si l'on veut bien m'autoriser à excepter 3 articles assez généraux d'Economie (BB 3, 10, 13), nous trouvons en *Démographie*, des extraits d'une thèse de 3<sup>e</sup> cycle qui conclue l'originalité de la structure et de l'évolution de la mortalité infantile en Tunisie (BCHIR, 4), et une estimation de l'évolution de la population tunisienne sur 10 ans, en fonction de l'évolution de la mortalité et de choix en matière de planification des naissances (VALLIN, 12). En *Linguistique*, un intéressant travail sur l'usage de l'Arabe et du Français comme langue écrite dans deux ministères (Le Secrétariat d'Etat de l'Intérieur et celui des P.T.T.).

Perspective assez nouvelle en la matière, car si les bilans sur l'arabisation de l'enseignement ne manquent pas, il est plus rare qu'on envisage le problème à d'autres niveaux, où pourtant il se pose dès maintenant.

Mais un bon tiers des articles, travaux d'économistes, géographes ou sociologues ont pour thèmes les problèmes agraires en Tunisie, envisagés sous différents angles (BB 2, 6, 8, 9, 15). La proportion reste la même, si l'on considère l'ensemble des articles de la Revue depuis sa création, et la liste des travaux « longs » du CERES (cahiers et thèse) opposés aux travaux « courts » que sont les articles). Ceci ne doit pas surprendre puisque le CERES se définit lui-même « parmi les meilleures institutions de recherches en matière de développement économique et social » (2), et appelé à donner surtout « des analyses de problèmes concrets de développement tunisien » (3).

Cette description faite, il n'entre bien entendu pas dans mon propos de critiquer au fond la totalité des articles. L'étendue du champ couvert par la Revue Tunisienne de Sciences Sociales exclut de toute manière qu'un tel travail soit mené par un seul analyste à cause de la diversité des disciplines en cause. Toutefois, je ne voudrais pas terminer sans parler un peu plus longuement de la Sociologie.

---

(1) Puisqu'elle signale également, dans la liste de ses cahiers, les travaux plus importants qui paraissent sous l'égide du CERES.

(2) Rapport d'activité 1966-67 et Programme des Travaux de recherches 1967-68, p. 4.

(3) Op. Cit., p. 2.

III *Une année de Sociologie Tunisienne*, en 1967, elle est représentée par quatre articles (BB 7, 11, 14, 15) et un Coloque sur la famille au Maghreb (BB 28 à 38), encore que les huit communications ne soient pas toutes œuvres de Sociologie (puisqu'on y trouve en outre, un texte de SEKLANI, démographe, sur la famille tunisienne au seuil de la contraception).

Madame HOCHSCHILD (BB 7) d'une part, Nourredine BELGAID-HASSINE (BB 2) d'autre part, traitent du travail des femmes en Tunisie. M. BELGAID-HASSINE souligne qu'aujourd'hui un travailleur tunisien sur cinq est une femme, dans le secteur non agricole, il fait état d'une enquête comparative sur deux populations féminines, travailleuses et non travailleuses, et chez lesquelles il a tenté de connaître les motivations qui les pousse au travail. D'après les conclusions de l'auteur, il semble que les Tunisiennes aspirent à travailler dès que leur environnement social comprend des adeptes au travail féminin. Il est dommage que l'exploitation du matériel statistique fournie par l'enquête n'ait pas été poussée plus loin.

Madame HOCHSCHILD a interrogé 479 lycéens de Tunis, Sfax et Kairouan et leur a demandé « Est-il possible qu'une femme tunisienne devienne épouse et mère seulement, médecin, avocat, chercheur, juge, président, infirmière, serveuse, vendeuse » ? Au terme de son étude, elle conclut « qu'une jeune fille aura vraisemblablement une attitude moderne à l'égard du travail féminin si elle est née dans une famille de la nouvelle bourgeoisie, si sa famille s'est élevée socialement, et si elle fait partie d'un club de jeunes (p. 162). Ceci est important non seulement par ce que cela nous apprend sur les femmes tunisiennes, mais parce que c'est une approche de cette nouvelle bourgeoisie, qu'on appellerait plus volontiers ici classe moyenne, « la classe qui accepte les changements le plus rapidement et les répand lentement dans les autres classes et dans les communautés les plus reculées » (P. 166).

La communication de Madame Ben SALEM (BB 30) ne nous éloigne pas des problèmes de cette nouvelle bourgeoisie, au contraire. Il faut souhaiter que le travail qui en fournit la matière une thèse de 3<sup>e</sup> cycle sur « les cadres supérieurs de l'économie tunisienne » soit publié car le sujet introduit une diversité très souhaitable dans l'éventail des thèmes en présence, dans la Sociologie tunisienne.

A travers ces « cadres supérieurs de l'économie tunisienne », et à travers, la promotion 1962/63 des étudiants en Sciences et Lettres de l'Université de Tunis, Madame Ben SALLEM se propose d'étudier « la mobilité sociale due à l'instruction » (P. 38). Elle note au passage l'importante historique du Collège SADIKI dont il est certain qu'il fournit aux données tunisiennes de ce problème une originalité propre dans le Maghreb.

Elle s'intéresse plus particulièrement aux individus « qui connaissent avec une forte mobilité sociale, une mobilité géographique (f. 43-44) et le portrait de la page 44, bien qu'en raccourci, situe bien ce

problème : « plus il grandit, plus il prend conscience de la distance socio-culturelle. [Mais au Maghreb, comme Madame Ben SALLEM l'a bien vu, cette distance est aussi spatiale, et du fait de l'opposition ville-campagne] qui le sépare de son milieu familiale... Une fois les études supérieures achevées, avec la vie professionnelle se posent les problèmes du mode de vie quotidien et les relations avec le milieu familial d'origine » (p. 44). On a seulement peine à la suivre, quand elle affirme que « c'est dans la solution de ces problèmes puis dans la vie quotidienne du cadre au sein de la famille conjugale que l'on peut le mieux saisir les aspects paradoxaux de la mobilité sociale » (p. 44) en tout cas comme elle l'entend.

Ce sujet est trop riche pour aller s'enliser finalement dans des généralités psycho-sociologiques sur l'émergence de la famille conjugale. On souhaite que Madame Ben SALLEM seulement restreigne sa démonstration pour lui permettre de trouver place dans le cadre du colloque sur la famille. Il y a tout lieu de le penser, comme le laisse espérer la dernière phrase, pleine de sens, de sa communication « Le niveau très élevé d'aspiration des familles pour leurs enfants n'est-il pas le symbole... que toutes les formes latentes de lutte des classes sont annihilées par l'espoir que la génération suivante prendra la revanche et atteindra les échelons les plus élevés de la hiérarchie sociale » (p. 47). En soulignant cette *apparente* fluidité de la société tunisienne, Madame Ben SALLEM a mis là le doigt sur l'un des problèmes capitaux des pays du Maghreb, pour ne parler que d'eux.

Restent enfin trois articles de ZGHAL dont je ne peux rendre compte en détail ici, bien que, ou plutôt parce qu'ils sont riches. Aussi opérerai-je simplement un coup rapide, pour mettre à jour ce qui m'a paru le plus neuf et le plus brûlant. ZGHAL soulève parmi d'autres, deux problèmes importants, bien que se situant à l'interprétation de la Société tunisienne : le premier est celui des rapports entre la paysannerie et les intellectuels aujourd'hui.

Dans « Système de parenté et Système coopératif » (BB 38), il se propose de répondre à la question suivante : Dans quel mesure les traditions paysannes, dont le Système de parenté est l'un des aspects les plus significatifs, sont-elles ou non compatibles avec les projets de modernisation de l'agriculture, dont le Système coopératif est l'un des éléments les plus significatifs ? (f. 95).

Sa réponse (p. 107) est que la « tradition a favorisé... le démarrage du système coopératif, mais que cette tradition est maintenant un frein au fonctionnement normal des coopératives agricoles « essentiellement parce que » le système coopératif a continué à fonctionner selon les normes du système traditionnel (1) » (p. 103) et parce que

---

(1) La description qu'il donne du modèle théorique du système endogame et de sa logique est sommaire. C'est pourquoi il est regrettable qu'il n'ait pas, à tout le moins, cité ses sources celles qui sont disponibles ne sont pas si nombreuses !

les nouveaux coopérateurs n'ont pu changer radicalement leur conception de l'autorité.

« La paysannerie tunisienne, ajoute-t-il, est actuellement incapable de produire des modèles de changement » (p. 107). Dans la mesure où ceci est vérifié pour la Tunisie, il me paraît très important d'avoir le courage de le dire.

Pourtant, affirme-t-il, « les changements sociaux dans le Tiers Monde seront authentiques si les intellectuels... se donnent la peine de ne pas projeter leur propre angoisse sur les paysans et s'ils sont capables d'interpréter correctement l'attente de la paysannerie, et de communiquer correctement aux paysans l'interprétation scientifique de cette attente (p. 108).

Le second problème important, qui n'est pas d'ailleurs, dans le droit fil des préoccupations de l'auteur, et c'est dommage, est indirectement abordé dans « décolonisation et nouvelle dynamique » (BB 14) et dans « changement de système politique et réformes des structures agraires » (BB 15). Il s'agit de l'évolution des idéologies nationalistes puis nationales) tunisiennes ( ce que ZGHAL appelle le Projet national) en fonction du renouvellement des groupes ou des classes au pouvoir. Bien que les distinctions qu'il introduit entre « intellectuels d'origine aristocratiques », « intellectuels de la bourgeoisie traditionnelle » et « intellectuels de la petite bourgeoisie » ne soient pas absolument claires pour des non-tunisiens, il s'agit là d'une amorce intéressante rien de systématique n'ayant encore été fait dans ce domaine au Maghreb. On souhaite qu'il pousse plus loin l'analyse historique des rapports entre formation traditionnelle ou occidentale, origine sociale et idéologie.

Toute la sociologie et la société maghrébine se sentent concernées bien sûr, par la sociologie tunisienne. Il reste passionnant de la suivre pour savoir comment les Tunisiens répondent eux-mêmes à cette question qui intrigue tous les observateurs du Maghreb : pourquoi la Tunisie est-elle moderniste ?

Fanny COLONNA.



REVUE TUNISIENNE DE SCIENCES SOCIALES. — 1967. — relevé  
des principaux textes publiés.

REVUE TUNISIENNE DE SCIENCES SOCIALES, 1967.

a — [Etudes].

- 1 — ABDALLAH (R.) — Les règlements de police appliqués aux personnes publiques.  
n° 12, pp. 121 139.
- 2 — AYARI (Ch.) — Essai d'utilisation des comptes des fermes collectives (traduction).  
n° 10, pp. 13 42.
- 3 — AYARI (Ch.) — Idéologie, contrainte et pouvoir économique : un débat essentiel du développement.  
n° 9, pp. 7 25.
- 4 — BCHIR (M.) — Structure de la mortalité infantile en Tunisie.  
n° 10, pp. 43 72.
- 5 — BELTAIFA (M.) — Utilisation respective de l'Arabe et du Français dans quelques administrations tunisiennes.  
n° 9, pp. 57 - 75.
- 6 — HARAGUCHI (T.) — Réforme Agraire en Tunisie. Quelques aspects socio-économique de l'Unité de Production.  
n° 12, pp. 89 120.
- 7 HOCHSCHILD (A.) — Le travail des femmes dans une Tunisie en voie de modernisation.  
n° 9, pp. 145 168.
- 8 — KASSAB (A.) — Production, Commercialisation et Consommation de l'huile en Tunisie.  
n° 9, pp. 111 143.
- 9 — MAKHLOUF (A.) — Nouveau dualisme de l'Agriculture Tunisienne.  
n° 9, pp. 27 - 56.
- 10 — PEREZ (R.) — Capacités et Productions. Schémas d'analyse applicables à la Tunisie.  
n° 12, pp. 33 - 69.
- 11 — STAMBOULI (F.) — Urbanisme et Développement en Tunisie.  
n° 9, Voir Compte-rendu du Congrès dans le n° 10, pp. 145 148.
- 12 — VALLIN (J.) — Planning familial et perspectives de population en Tunisie 1966 - 1967.  
n° 12, pp. 71 88.

- 13 — YOUNES (Y.) — Croissance optimale dans le cadre d'un modèle linéaire.  
n° 10, pp. 91 124.
- 14 — ZGHAL (A.) — Décolonisation et nouvelle dynamique de la construction nationale.  
n° 10, pp. 73 - 90.  
(Communication à Evian, Septembre 1966).
- 15 — ZGHAL (A.) — Changement de Systèmes politiques et réformes des structures agraires en Tunisie.  
n° 12, pp. 9 - 32.

b — *Notes et Documents.*

- 16 — AYARI (Ch.) — Stabilité monétaire et développement.  
n° 10, pp. 135. 144.
- 17 — BACCOUCHE (T.) — La traduction du cours de phonétique arabe de J. Cautineau, par S. Gramadi.  
n° 12, pp. 163 174.
- 18 — BOUHDIBA (A.) — Notes sur le troisième colloque de l'AUPELF  
n° 10, pp. 149 - 151.
- 19 — CHARRAD (M.) et STAMBOULI (F.) — Un grand sociologue de notre temps : C. WRIGHT MILLS.  
n° 12, pp. 175 - 184.
- 20 — PEREZ (R.) — Le Plan Comptable Général Tunisien 1967.  
n° 9, pp. 195 198.
- 21 — NACCACHE (A.) — Les Coopératives de production du Nord. Commentaires d'une enquête statistique.  
n° 12, pp. 141 - 161.
- 22 — ROUSSY (M.) — Quelques résultats de la politique de population au Japon.  
n° 9, pp. 175 187.
- 23 — SKIK (H.) — Les problèmes linguistiques en Tunisie.  
n° 9, pp. 169 - 176.
- 24 — STAMBOULI (F.) — Premier Colloque de Sociologie Maghrébine, 25, 26 Juin 1967.  
n° 12, pp. 161 162.
- 25 — STAMBOULI (F.) — Les grandes orientations de la Sociologie au Congrès d'Evian.  
n° 9, pp. 189 193.
- 26 — STAMBOULI (F.) — Urbanisme et développement dans les pays sous-développés.  
n° 10, pp. 145 - 148.  
La communication de STAMBOULI est dans le n° 9.

27 — UZAN (S.) — La problématique de l'épargne en Tunisie.  
n° 10, pp. 124 - 134.

c — *Communications au colloque sur la famille.*

28 — ABDESSELEM (A.) — Présentation du Séminaire.  
n° 11, pp. 7 - 8.

29 — BELGAID-HASSINE (N.) — Motivations de la femme tunisienne  
au travail.  
/ n° 11, pp. 85 - 90.

30 — BEN SALEM (Mme) — La mobilité social et ses incidences sur  
la famille.  
n° 11, pp. 37 - 52.

31 — BERQUE (J.) — Texte introductif au Séminaire.  
n° 11, pp. 9 - 10.

32 — BERQUE (J.) — Clôture du Séminaire.  
n° 11, pp. 123 - 128.

33 — BOUHDIBA (A.) — Point de vue sur la famille tunisienne actuelle.  
n° 11, pp. 11 - 24.

34 — CAMILLERI (C.) — Famille et Modernité en Tunisie.  
/ n° 11, pp. 25 - 36.

35 — MESDALI BENNANI (Mme) — Quelques considérations sur la  
prostitution au Maroc.  
n° 11, pp. 79 - 84.

36 — SEBAB (P.) — La famille israélite en Tunisie au XXème siècle.  
n° 11, pp. 109 - 122.

37 — SEKLANI (M.) — La famille Tunisienne au seuil de la contra-  
ception.  
/ n° 11, pp. 53 - 78.

38 — ZGHAL (A.) — Système de parenté et Système Coopératif.  
n° 11, pp. 95 - 102.